

ALERTE : EXPLOITATION EN HIVER ET POINTS CHAUDS

Point chaud : Endroit sur l'aire de mouvement d'un aérodrome où il y a un risque accru de collision ou d'incursion sur piste et où une attention soutenue de la part du pilote/conducteur est requise.

Réf : Manuel sur la prévention des incursions sur piste (Doc 9870 de l'OACI).

Préoccupation

Les aéronefs de la génération actuelle sont hautement automatisés et sont équipés de systèmes complexes qui permettent de préparer et de programmer toutes les étapes d'un vol au sol.

En conséquence, les périodes où la charge de travail des équipages de conduite est la plus élevée se retrouvent maintenant à l'étape au sol des manœuvres de l'aéronef.

Une partie importante des vérifications et de la programmation du vol est effectuée avant la circulation au sol afin de permettre aux membres de l'équipage de conduite de regarder au dehors durant les manœuvres au sol. Le roulage au sol devrait être considéré comme une « étape critique du vol. »

Le tableau suivant illustre les incursions sur piste au Canada durant l'exploitation d'hiver au cours des cinq dernières années.

Incursions sur piste en hiver (Novembre-mars)					
Année	06-07	07-08	08-09	09-10	10-11
Nbre	115	139	144	116	124

Recommandation

Aider à réduire le risque d'incursion sur piste.

- 1) Avant de circuler ou de manœuvrer sur le terrain d'aviation, identifiez les points chauds en les localisant sur le diagramme de l'aérodrome (cartes des aérodromes canadiens, cartes Jeppesen, etc). La carte

de circulation au sol fournit de plus amples renseignements sur chaque point chaud;

- 2) Une vigilance accrue est requise à l'approche d'un point chaud identifié ou à la traversée d'une piste.